

VULLIENS

Trial des Vestiges

Moins chaud, mais toujours aussi sympa!



• La 26^e édition du Trial moto des Vestiges a eu lieu les 25 et 26 août 2018. Après plusieurs années de grosses chaleurs, les organisateurs et les coureurs ont apprécié une température un peu plus agréable. Les quelques averses tombées en fin de journée ont même été appréciées en limitant la poussière sur le parcours. Ce trial est prévu pour les motos anciennes. Les zones sont tracées de manière assez simple et ne sont pas dangereuses. Ainsi, on vient de loin pour faire rouler sa moto qui peut dater des années 50

à 80. La plupart des coureurs sont assez bricoleurs et font en sorte que la moto résiste aux 4 tours d'environ 15 km que représente le parcours de Vulliens. Bien que les Vestiges soit prévu pour les «anciennes», les motos «actuelles» sont encore en majorité sur cette épreuve. Cela démontre que faire du trial à l'ancienne avec une moto récente est aussi sympa. On a compté 172 coureurs de 7 nationalités sur l'ensemble du week-end dont environ un quart de Français. L'autre côté apprécié de ce rendez-vous est l'ani-

▲ Samedi 25 août: vue du parc et départ jpm

mation des soirées des vendredi et samedi. Un moment convivial à partager entre jeunes et moins jeunes, d'ici ou d'ailleurs. On peut manger à la cantine, écouter la musique proposée par Kevin et Olivier, deux jeunes du village, ou encore, cette année, applaudir le concert de Chloé Baud, une jeune chanteuse de la région.

Le Club tient à remercier toutes les personnes qui ont d'une manière ou d'une autre contribué au succès de cette 26^e édition: autorités des communes de Vulliens et Ecublens, propriétaires de terrains, voisins de la manifestation, bénévoles, un grand MERCI à tous!

On peut découvrir tous les résultats et les photos sur le site Internet du club à l'adresse: www.trial-moudon.ch.

[Jean-Pierre Meyer, vice-président et webmaster du club]



J.-Jacques Nictou, France (Ariel 1956), vainqueur en cat. Vestiges randonneur jpm